





L'alternance au CEFA de Charleroi Une autre manière de réussir



Tu es organisé(e), méthodique, soigneux(se), résistant(e), tu as le sens de l'harmonie des couleurs et tu sais travailler en équipe ? Alors cette option peut t'intéresser :



Le métier et la formation

La formation en « Ouvrier(ère) en Peinture du Bâtiment » t'apprendra à :

- appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement;
- participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier ;
- effectuer des travaux de peinture manuellement ou au pistolet ;
- effectuer des travaux de pose de revêtements souples de sol;
- poser des revêtements muraux ;
- exécuter des travaux de décoration et de restauration ;
- poser des vitrages et des miroirs décoratifs ;
- assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

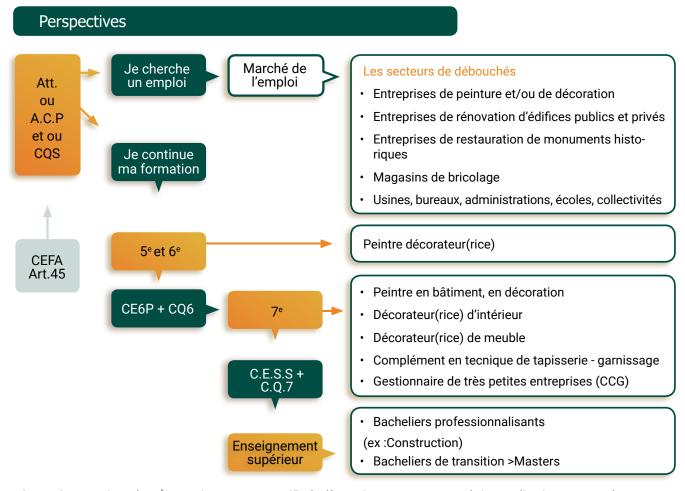
Le CEFA

C'est l'alternance entre des périodes de cours à l'école (durant 2 jours) et des périodes de formation dans une entreprise (durant 3 jours).

Conditions d'admission

Avoir au minimum 15 ans et suivi au moins deux années de l'enseignement secondaire de plein exercice.





- Att. : Attestation de réinsertion vers une 4P de l'enseignement secondaire ordinaire ou en alternance.
- ACP: Attestation de Compétences Professionnelles du 2^e degré
- CQS : Certificat de Qualification Spécifique
- CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification
- CE6P : Certificat d'Études de 6e année professionnelle
- CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
- CCG: Certificat relatif aux connaissances de gestion de base.

La grille horaire

Formation commune:

- Français
- **Mathématiques**
- Sciences humaines

Formation liée à la spécialité :

T.P. Peinture - Revêtement de murs et de sols

Total:

15h

3h

2h

2h

8h

En fin de cycle:

- Attestation de réinsertion vers une 4°P ou une 5°P
- Obtention du Certificat de Qualification
- ACP: Attestation de Compétences Professionnelles du 2e degré